

Encore de l'habitat neuf au sud

Immobilier. En lieu et place du gymnase Dumont-d'Urville et de l'ancienne salle d'animation municipale de l'Eure, qui seront détruits cette année, seront réalisés 39 logements.

La réhabilitation des quartiers sud du Havre apparaît inarrêtable. Avec, au 79 rue Dumont-d'Urville, le début d'un chantier avant le printemps, détaille le promoteur havrais Propriété familiale de Normandie (PFN, groupe CIF). Le gymnase Dumont-d'Urville et sa voisine l'ancienne salle d'animation municipale de l'Eure, qui ne sont plus exploités, vont être détruits pour laisser place à une résidence de 39 appartements, à sa cour paysagère et à son parking extérieur. La cession de cet espace par la Ville à PFN a été concrétisée le 26 janvier dernier.

Sur cet espace proche de la clinique des Ormeaux s'élèveront jusqu'à quatre étages, au-dessus d'un rez-de-chaussée en bonne partie consacré au stationnement et à des locaux collectifs. « L'heure étant aujourd'hui à la liaison entre le port et la ville dans ce quartier en constante évolution, l'intégration de l'opération à son environnement, le caractère industriel du

site, les hauteurs des bâtiments voisins, les couleurs du quartier, les nombreux exemples de réhabilitation alentour [...] sont autant de facteurs déterminants dans la réflexion du projet, décrit le cabinet havrais Seine Architecture. Les volumes sont inspirés des bâtiments liés à l'activité portuaire et de leur architecture du XIXe siècle. » Avec un écho à la présence historique de la brique dans le quartier portuaire, au rez-de-chaussée, et une utilisation du métal, au niveau de la toiture.

Livraison
espérée en
2022

Cette résidence Nouvelle vague propose des logements T1 bis à T4, dont la moitié ont trouvé des acheteurs potentiels depuis septembre et le début d'une campagne commerciale. Le prix moyen est de 2 700 €/m² HT, soit 3 250 € TTC. Les biens en-



La résidence Nouvelle vague naîtra sur un terrain bordé par les rues Dumont-d'Urville et de Colmar et sur une surface de plancher de 2 350 m². (Document Arka)

core disponibles sont à céder à partir de 110 072 € (pour 36 m²) pour un T1 bis, et à partir de 190 076 € (71 m²) pour un T4.

« Les logements disposent tous d'un balcon ou d'une terrasse et dépassent les dernières normes thermiques », souligne PFN.

L'achèvement des travaux est espéré pour la fin de l'année 2022.

A. R.

Un autre projet près de l'université

La Propriété familiale de Normandie doit réaliser à la fin du mois de mars les premières remises de clefs de la résidence Neptune, qu'elle a fait construire rue Berthelot, pour de l'accession à la propriété, à environ 2 400 €/m². Le promoteur est aussi à l'origine d'un ensemble d'habitations livré pour un prix comparable en 2018, rue Demidoff, la Rési-

dence de l'Armateur. Une réalisation visible face au gymnase de l'université. Et que PFN va compléter avec un projet Armateur II, du côté de la rue Duquay-Trouin. La commercialisation s'engagera au printemps prochain, pour négocier la vente de 18 logements.

PFN, 111, avenue Foch, 76 600 Le Havre. Tél. 02 35 22 17 50

Le taxi résiste à la hausse des prix

Transport. Des hausses de tarifs ont été annoncées par l'État, mais elles ne concernent pas les chauffeurs havrais et seinomarins.

Gaz, électricité, tabac, péages.... Comme chaque année, l'État a annoncé le mois dernier des hausses de prix au niveau national à compter du 1er février. Les courses des taxis ont aussi été citées parmi les secteurs connaissant des tarifs réévalués. Ce qui n'a pas manqué de faire réagir Michaël Rouziou, président du Syndicat des artisans taxis du Havre depuis juin dernier, et représentant normand de l'Union nationale des taxis (UNT).

La course minimale stable à 7,30 €

« Ces hausses concernent des forfaits dans certaines régions de France, notamment la Côte d'Azur, mais ni la Seine-Maritime, ni Le Havre », tient-il à préciser. « Au vu de la période difficile que nous traversons, nous avons voté contre une augmentation de tarifs sur notre territoire. Il n'y a eu aucune revalorisation ici », souligne-

| Tarifs Taxi | | Course Minimale 7,30€ |
|---|--|--------------------------|
| Extrait de l'arrêté préfectoral du 20 janvier 2020 | | |
| Valeur CO2 du Véhicule 0 Km | | |
| Tarif de Jour TVA à 10% | Tarif de Nuit Dimanche, Jours Fériés, Noël et Veilles | |
| Passe en Charge (en station) 2,00 € | Passe en Charge (en Station) 2,00 € | |
| Tarif A | Tarif B | |
| Transport Circulaire de Jour Transport Aller et Retour de 7h à 19h 1,02 € | Transport Circulaire de Nuit Transport Aller et Retour de 19h à 7h 1,31 € | |
| Tarif C | Tarif D | |
| Transport Direct de Jour Transport Aller ou Retour de 7h à 19h 2,04 € | Transport Direct de Nuit Transport Aller ou Retour de 19h à 7h 2,61 € | |
| Heure d'attente de jour 22,90 € | Heure d'attente de nuit 29,00 € | |
| Suppléments | | |
| + de 3 passagers à partir de la 4ème personne maximum par véhicule 2,50€ par passager | | |
| Supplément Bagage Valeurs ou bagages, au-delà de trois passagers 3,00€ par bagage | | |
| Temoins Lumineux Extérieurs | | |
| Tarif A : Lumière Blanche | Tarif B : Lumière Orange | |
| Tarif C : Lumière Bleue | Tarif D : Lumière Verte | |
| Somme à Payer | | |
| Ces montants au voyage du Taxiste ajoutés des indemnités pour bagages | | |
| Pour les courses supérieures à 25€, une note devra être remise au client. | | |
| Adresse de réclamation | | |
| Direction Départementale de la Protection des Populations - Hérault 145 Colonne de la | | |
| 30 Rue du Général de Kerville - BP 1072 Rouen Cedex | | |

Les chauffeurs de taxi ont obligation d'afficher leurs tarifs. (Photo PN)

til. Ainsi le prix de la course minimum reste-t-il fixé à 7,30 € et la prise en charge en station, de jour comme de nuit, est-elle stabilisée à 2 € dans le département, tels que

ces prix étaient déjà établis dans l'arrêté préfectoral du 20 janvier 2020.

ARNAUD ROUXEL

L'humeur

LES ENCRES DE TATOUAGES
SERAIENT CANCÉRIGÈNES

